

Le journal du petit Ventabrennais

Rentrée scolaire 2021





Edito du Maire

Chères Ventabrennaises, Chers Ventabrennais, Chers Parents,

Ce fascicule, qui vous est destiné, contient tous les renseignements sur les différentes structures accueillant vos enfants. Des écoles aux assistantes maternelles en passant par le péri et extrascolaire, les différentes organisations y sont parfaitement détaillées.

Le service Enfance Jeunesse a déployé, depuis plusieurs années déjà, un Portail familles permettant de gérer vos inscriptions, vos factures et autres formalités directement sur internet, vous évitant ainsi de vous déplacer. Cette dématérialisation fait aussi partie d'une démarche écocitoyenne dans laquelle nous sommes pleinement engagés puisque la production de papier et le flux de véhicules est alors réduit de manière significative.

Mes services sont à votre écoute et vous accompagnent toute l'année lors de vos inscriptions et sont également pleinement investis pour le bien-être des enfants en les accompagnant avec des activités ludiques et pédagogiques.

Soyez assurés, chers Parents, que nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants soient parfaitement accueillis et s'épanouissent au sein des structures enfance et jeunesse de la commune.



Claude FILIPPI

Maire de Ventabren

Vice-Président de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône

Conseiller Métropolitain Aix-Marseille-Provence

Organisation de la semaine



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

7h30–8h15	8h30–11h30	11h30–13h30	13h30–16h30	16h30–17h30	16h30–18h00	18h–18h30
Accueil matin	Temps scolaire	Restauration et Animations	Temps scolaire	Garderie détente et goûter (TEMPS 1)	Goûter puis ateliers périscolaires (TEMPS 2)	Accueil du soir et activités libres (TEMPS 3)

Les services d'animation périscolaire proposent des activités variées et laissées au libre choix des enfants. Ces activités sont maintenues le matin de 7h30 à 8h15, entre 11h30 et 13h30, et le soir de 16h30 à 18h30.

A l'issue de la classe de 16h30, la municipalité assure un service de garderie jusqu'à 17h30, encadré par du personnel municipal et des animateurs (Temps 1).

Entre 16h30 et 18h00 (Temps 2), les enfants inscrits aux ateliers périscolaires choisissent parmi de nombreuses activités celle qu'ils ont envie de suivre. Ces ateliers sont organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires. Par ailleurs, les études assurées par les enseignants sont maintenues, au même tarif que l'atelier périscolaire.

Les enfants ont la possibilité d'être récupéré à tout moment entre 16h30 et 17h30 (Temps 1) et entre 18h00 et 18h30 (Temps 3).

En revanche, pendant l'atelier périscolaire de 16h30 et 18h00 (Temps 2), aucun départ n'est possible, l'enfant devant participer à l'activité complète sur toute la durée de son inscription.

En maternelle, les départs restent échelonnés de 16h30 à 18h30, pour permettre aux plus petits de quitter l'école à tout moment.

Mercredi

7h30 – 9h00	9h00 – 16h30	16h30 – 18h30
Accueil échelonné	Centre de loisirs	Départ échelonné

Les enfants inscrits à la journée aux ACM (Accueil Collectif de Mineurs) (centre de loisirs) sont encadrés par les animateurs diplômés de la structure.

Les inscriptions aux Centres de loisirs restent limitées au nombre de places admises par le règlement interne de chaque structure et règlementées par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Accueil et activités périscolaires



Plus qu'un mode de garde, l'accueil périscolaire est un lien important entre la maison et l'école, et permet de mettre en œuvre la politique éducative et pédagogique de la commune, autour de l'enfant et de sa famille.

Les réservations périscolaires se feront sur une seule période (année scolaire), elles seront modifiables jusqu'au mercredi minuit pour la semaine suivante (en dehors du Temps 2 non modifiable).

Horaires et Lieux

Où déposer et venir récupérer vos enfants ?

Groupe scolaire E. Peisson :

Horaires	Maternelle	Elémentaire
Accueil matin : 7h30-8h15	Ecole maternelle	Centre de loisirs
Accueil après-midi : 16h30-17h30	Ecole maternelle Sortie échelonnée possible entre 16h30 et 18h30	Ecole élémentaire
Ateliers périscolaires / étude : 16h30-18h00		Pas de sortie possible
Fin des activités : 18h00		Ecole élémentaire
Accueil soir : 18h00-18h30		Centre de loisirs

Groupe scolaire J. D'Ormesson :

Horaires	Maternelle	Elémentaire
Accueil matin : 7h30-8h15	Centre de loisirs	Centre de loisirs
Accueil après-midi : 16h30-17h30	Centre de loisirs	Centre de loisirs
Ateliers périscolaires / étude : 16h30-18h00		Pas de sortie possible
Fin des activités : 18h00		Centre de loisirs
Accueil soir : 18h00-18h30		Centre de loisirs

Activités

Pendant l'accueil du matin, les animateurs ont pour rôle principal d'être à l'écoute des familles et de préparer les enfants à leur journée d'école. Ainsi, différentes activités et jeux leur sont proposés ou mis à disposition.

Pour la sécurité de vos enfants, ils doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 8h15. **L'enfant ne passe sous la responsabilité de la commune que lorsque celui-ci est remis à un animateur dans la structure, et non pas lorsqu'il est déposé devant la structure.**

Pendant la pause méridienne (11h30-13h30), les enfants sont orientés en fonction de leur âge et de l'organisation interne.

En dehors du temps de restauration, de nouvelles activités sont proposées aux enfants, en libre accès et libre choix.

- En maternelle, les ATSEM et animateurs proposent des ateliers basés sur un projet pédagogique défini et élaboré en début d'année.

- En élémentaire, des animateurs diplômés proposent un panel d'activités variées favorisant l'épanouissement individuel et collectif des enfants.

L'accueil de l'après-midi (Temps 1) est un temps récréatif dédié au goûter, à la détente et aux jeux libres.

Pendant le temps d'atelier périscolaire (Temps 2), les ATSEM, animateurs et intervenants (éducateurs sportifs, professeurs des écoles, associations, partenaires professionnels extérieurs...) ont pour rôle principal d'être à l'écoute des besoins des enfants en fonction de leur âge. Ainsi, différentes activités mais aussi des coins calmes leurs sont proposés.

- En maternelle, les enfants bénéficient de plusieurs ateliers adaptés en fonction de la météo, de la saison, et de leurs envies !
 - Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant : parcours vélo/trottinette, théâtre et marionnettes, bibliothèque, lecture de contes, jeux sportifs, éveil sensoriel, jeux de société, travaux manuels, atelier création et recyclage, art visuel, danse et théâtre, modelage, éveil au chant, jardinage, espace cocooning...

- En élémentaire, les enfants ont également la possibilité de participer aux différents ateliers, organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires.

Durant le mois de septembre, l'inscription aux ateliers périscolaires de 16h30 à 18h00 (Temps 2) reste modifiable, en demandant votre modification par la messagerie du portail famille, afin que les enfants testent les différents ateliers en association avant de faire leur choix.

Cela permettra également aux parents de s'organiser et de réajuster les options choisies, en fonction des activités extrascolaires de l'enfant, dont les inscriptions se feront lors du Forum des Associations.

A compter du mois d'octobre, les réservations faites sur le temps d'atelier périscolaire (Temps 2) ne seront plus modifiables et valables pour l'année.

Pour les changements de situation exceptionnels vous devrez faire une demande via la messagerie du portail Famille, la modification sera étudiée en fonction des places disponibles.

➤ Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant : bibliothèque, activités et jeux sportifs, atelier création de jeux de société et ludothèque, travaux manuels et arts plastiques, peinture, atelier sophrologie, éveil musical, réalisation d'un court-métrage, atelier créatif à partir de matériaux de recyclage, espace détente... le planning d'activités est modifiable en fonction des envies et besoins des enfants.

➤ Les ateliers conventionnés avec les associations sont proposés sur place pendant le temps périscolaire : Poterie avec le Foyer Rural pour l'école Peisson uniquement (local spécifique), ...

Ces ateliers ne doivent pas être réservés sur le Portail, l'inscription se fait directement auprès des associations. En revanche, s'ils sont suivis de l'accueil du soir de 18h00 à 18h30, cette dernière prestation doit être réservée.

➤ Les heures d'études surveillées doivent permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, l'enseignant apportant à la fois un soutien pédagogique et une aide méthodologique. Par souci d'efficacité, chaque enseignant volontaire ne pourra accueillir que 10 élèves, priorité au CM2 et CM1. La liste vous sera communiquée par les enseignants. **La prestation doit faire l'objet d'une réservation et sera facturée au même tarif qu'un atelier périscolaire (Temps 2).**

Une communication spécifique à ce sujet sera faite à la rentrée.

Pendant l'accueil du soir (Temps 3), l'enfant est libre de choisir une nouvelle occupation entre les différents jeux mis à sa disposition ou un temps calme dans « l'espace cocooning » en maternelle, et dans « l'espace détente » en élémentaire.

Tarifs

Accueil matin 7h30-8h15	Activités midi 11h30- 13h30	Accueil après-midi 16h30-17h30 (T1)	Ateliers périscolaires 16h30-18h00 (T2)	Accueil soir 18h00-18h30 (T3)	Dépassement horaire au 3 ^{ème} retard constaté pendant l'année scolaire
Tarif unique 1 €	Gratuit	Tarif unique 1 €	Tarif unique 2.50 €	Tarif unique 1 €	Pénalité par enfant 10 €

NB : La présence d'un enfant sans inscription et/ou sans réservation entraînera l'application d'un tarif majoré : 1 € supplémentaire pour chaque temps d'accueil non réservé et pour les demandes hors délais.

La restauration



Une restauration collective de qualité

Les menus sont établis chaque mois par une diététicienne diplômée d'état. Ils sont affichés à l'école, publiés sur le site internet de la commune www.ventabren.fr, rubrique « Enfance-Jeunesse », sur le portail famille, et disponibles au Pôle Enfance-Jeunesse.

Les repas intègrent des produits frais de saison, locaux et régionaux, garants d'une qualité optimale. Le BIO s'invite une fois par semaine à la table des enfants dans un repas complet et un repas végétarien une fois par semaine. Des animations et repas à thèmes sont également proposés chaque mois, tout au long de l'année scolaire.

Les repas sont organisés en self pour les élémentaires et servis à table pour les maternelles. Les services maternels sont multi-âges réunissant à la fois les petites, moyennes et grandes sections. Cette hétérogénéité favorise l'autonomie, la coopération et la responsabilisation.

Le service Restauration a lui aussi une mission éducative auprès de chaque enfant : sensibiliser au goût lors des repas, au respect mutuel et au respect des consignes.

Les demandes d'ajout de repas hors délai ne pourront être acceptées.

Un temps d'activités

En dehors du temps de restauration, le temps d'activités est dédié à la détente et aux jeux.

Les ATSEM et animateurs proposent aux enfants de participer à différentes activités élaborées dans le cadre d'un projet pédagogique et auxquelles les enfants peuvent s'inscrire en libre accès.

Tarifs

Les tarifs du Restaurant scolaire sont modulés en fonction des revenus. Pour cela, une attestation CAF mentionnant le QF devra être fournie.

Pour pouvez aussi faire calculer votre Quotient Familial (QF) par le Pôle Enfance-Jeunesse.

Tranches de QF	Tarif en €
QF 0 - 400	2.70
QF 401 – 600	3.10
QF 601 – 1000	3.50
QF 1001 – 1500	3.70
QF 1501 et +	4.00
Elève allergique : P.A.I avec panier repas	1.40
Repas élève : tarif majoré	5.00

Les Accueils de loisirs



Les Accueils de loisirs, ouverts à tous les enfants scolarisés, offrent un espace d'expression, de découverte et d'échange adapté au rythme des enfants.

Ils s'inscrivent dans la continuité éducative et met en place des activités qui favorisent l'épanouissement des enfants en collectivité.

Horaires

Le mercredi, les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 9h00.

Le soir, les départs s'échelonnent de 16h30 à 18h30 au plus tard. Les enfants doivent être récupérés par une personne majeure ou ayant une autorisation écrite.

NB : Les Centres de loisirs sont fermés pendant les vacances de Noël et une semaine au mois d'août. Les dates précises figurent sur le calendrier des inscriptions publié sur le portail famille / documents téléchargeables.

Inscriptions

Les inscriptions aux Centres de Loisirs se font sur le Portail Famille, accessible depuis le site internet de la commune www.ventabren.fr ou <https://portail-ventabren.ciril.net>.

Pour les familles n'ayant pas d'accès à internet, elles pourront effectuer ces démarches auprès du Pôle Enfance et Jeunesse.

⇒ Pour les vacances scolaires et les mercredis, les inscriptions se font en fonction du calendrier communiqué sur le portail famille et disponible au Pôle Enfance Jeunesse.

Ces inscriptions sont soumises à validation par la direction des Centres de Loisirs et sont définitives, aucune modification ultérieure ne sera prise en compte.

Tarifs

Les tarifs des Centres de loisirs sont modulés en fonction des revenus.

Tranches de QF	Mercredi	Vacances scolaires				Dépassement heure du soir
		1 jour suppl. ou non réservé	3 jours	4 jours	5 jours	
QF 0 - 600	11,00 €	12,00 €	33,00 €	43,00 €	53,00 €	Pénalité par enfant au 3 ^{ème} retard constaté pendant l'année scolaire : 10 €
QF 601 - 1000	12,50 €	13,50 €	37,50 €	49,00 €	60,00 €	
QF 1001 - 1500	15,00 €	16,00 €	45,00 €	58,00 €	70,00 €	
QF >=1501	17,00 €	18,00 €	51,00 €	64,00 €	75,00 €	

Formalités administratives



Réservations aux différents temps

Les réservations périscolaires, mercredis et vacances, se font en fonction du calendrier des inscriptions publié sur le Portail Famille/rubrique documents téléchargeables et mis à disposition au Pôle Enfance Jeunesse.

Toute présence d'un enfant sans réservation préalable, avec un dossier incomplet ou inexistant entraînera l'application d'un tarif majoré.

ATTENTION : Les réservations se font dans la limite des capacités d'accueil des structures ; une fois la limite atteinte, le service ne pourra plus accepter de demande de réservation.

Demande de modification

Les modifications de réservations périscolaires (restauration, accueil du matin, T1, et T3) seront enregistrées par les parents sur le Portail famille au plus tard le mercredi à minuit pour la semaine suivante.

ATTENTION : pas d'inscription hors délai

Pour assurer un encadrement sécuritaire, seules des demandes très exceptionnelles et motivées pourront être sollicitées, au plus tard la veille pour le lendemain, par la messagerie du portail famille. La validation dépendra des places disponibles.

Ces modifications hebdomadaires ne seront toutefois pas possibles sur le temps d'atelier périscolaire (T2 : 16h30-18h00), où l'enfant s'engage à être présent sur toute la durée du cycle, hormis durant le mois de septembre, afin de laisser le temps aux familles de s'organiser. L'inscription étant à l'année, il sera possible de modifier, à titre exceptionnel et en fonction des places disponibles, en nous contactant, via la messagerie du portail et ce uniquement pendant les vacances scolaires.

Absences

Toute absence de l'enfant doit être signalée dans les meilleurs délais (la veille pour le lendemain) par la messagerie du Portail Famille, ou en l'absence d'accès internet auprès du Pôle Enfance Jeunesse.

Donnent droit à remboursement :

- Les absences justifiées par un certificat médical fourni dans les 7 jours calendaires suivant la reprise, avec application d'un délai de carence de 3 jours,
- Les absences du fait d'un enseignant non remplacé, d'une sortie scolaire, seront annulées par le service avant la facturation et sans démarche de la part des parents.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Pôle Enfance Jeunesse ☎04.84.47.01.55.



Transports scolaires

Notre commune bénéficie d'un ramassage scolaire pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. L'itinéraire est flexible et peut être adapté en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites, dans la mesure où le nouvel arrêt peut s'intégrer au parcours existant et à la durée du trajet.

Sur chaque trajet, un accompagnateur – Agent de Police municipale (ASVP) – est présent dans le bus avec les enfants.

ATTENTION : Un adulte devra obligatoirement accompagner l'enfant jusqu'à sa montée dans le bus et l'accueillir à son retour.

Inscriptions en ligne par lepilote.com - Coût : 60€/an

Ligne Pays d'Aix Mobilité n° 5400 - Ventabren Primaires et Maternelles



1-Les Vences

2-Les Peyres

3-L'Etoile

4-Vignes Longues Hautes

5-La Recense

6- St Louis

7-Les Batailles

8-Val Lourdes

9-La Lecque

10-La Coopérative

11-Sainte Michelle

12-Les Claux

13-La Crémade

14-Ecoles Peisson (maternelle et élémentaire)

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HEURE DE DEPART DU BUS	ITINERAIRE – NOM DES ARRETS DE BUS
Lundi Mardi	Aller, départ de ligne : 07h50	Les Vences, Les Peyres, L'Etoile, Vignes Longues Hautes, La Recense, St Louis, Les Batailles, Val Lourdes, La Lecque, La Coopérative, Ste Michelle, Les Claux, La Crémade, Ecoles Peisson
Jeudi Vendredi	Retour : Dès la fin des cours	Ecoles Peisson, La Crémade, Les Claux, Ste Michelle, La Coopérative, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles, St Louis, La Recense, Vignes Longues Hautes, L'Etoile, Les Peyres, Les Vences

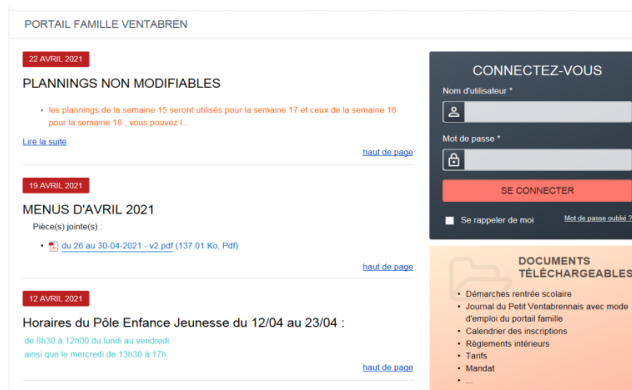
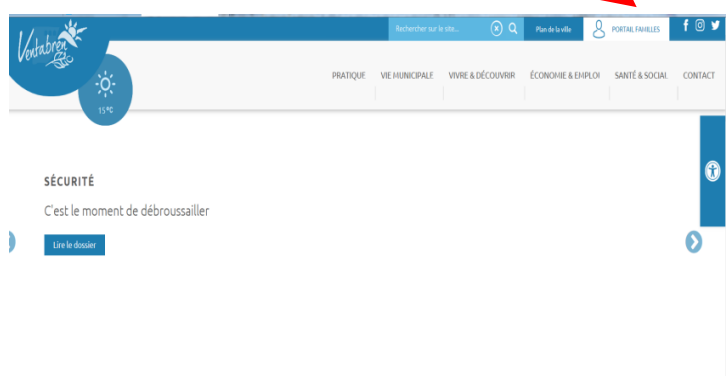
Pour tous renseignements complémentaires se rapprocher du Pôle Enfance et Jeunesse

Portail Famille : mode d'emploi

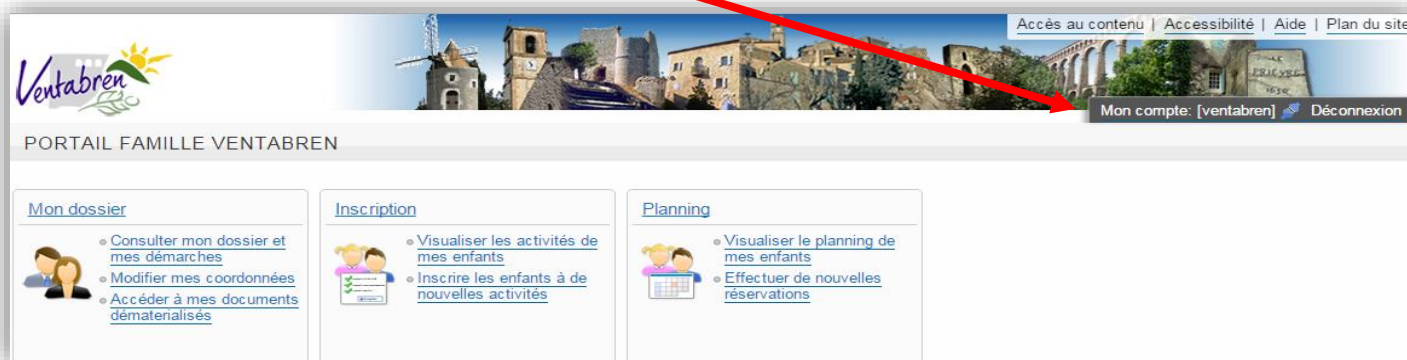


Etape 1 : connexion

- ⇒ Connectez-vous sur le site de la commune : www.ventabren.fr, puis en haut à droite de votre écran cliquez sur « portail famille » ou par <https://portail-ventabren.ciril.net>
Enregistrez cette adresse dans vos favoris, pour un accès encore plus rapide.
- Evitez de mettre un raccourci qui vous emmènerait directement dans votre espace personnel et vous priverait de l'accès aux informations et documents publiés en page d'accueil.



- ⇒ Connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe communiqués par le pôle Enfance.
- ⇒ Allez sur « mon compte »



Contrôlez votre adresse e-mail, pour nos futures communications.

Changez votre mot de passe, 6 caractères minimum, puis cliquez sur « Enregistrer ».

Activez l'ergonomie mobile, si vous souhaitez optimiser l'utilisation sur des appareils mobiles.

The screenshot shows a web interface for a user profile. At the top, there is a header with the 'Ventabren' logo, a banner image of a town, and links for 'Accessibilité', 'Aide', and 'Plan du site'. Below the header is a navigation bar with links: 'Accueil', 'Dossier', 'Inscriptions', 'Planning', 'Facturation', 'Simulations', 'Messagerie 14', and 'Actualités'. The main content area is titled 'MES INFORMATIONS' and contains three sections: 'Mes données personnelles', 'Changer mon adresse e-mail', and 'Changer mon mot de passe'. The 'Mes données personnelles' section shows the user's name as 'COSTA', first name as 'Murielle', and username as 'COSTA'. The 'Changer mon adresse e-mail' section has a text input field with the email 'enfance.jeunesse@mairie-vt' and an 'Enregistrer' button. The 'Changer mon mot de passe' section has two text input fields for 'Mot de passe' and 'Confirmation du mot de passe', with a note that passwords must be at least 6 characters long, and an 'Enregistrer' button. The 'Accessibilité Mobile' section has a checkbox for 'Activer l'ergonomie mobile' and an 'Enregistrer' button. Three red arrows point to the 'Changer mon adresse e-mail', 'Changer mon mot de passe', and 'Accessibilité Mobile' sections respectively.

Accessibilité | Aide | Plan du site

Mon compte: [COSTA] Déconnexion

Accueil Dossier Inscriptions Planning Facturation Simulations Messagerie 14 Actualités

MES INFORMATIONS

Mon compte

Mes souscriptions

Mes consentements

Mes données personnelles

Nom : COSTA

Prénom(s) : Murielle

Nom d'utilisateur : COSTA

Changer mon adresse e-mail

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Adresse e-mail : enfance.jeunesse@mairie-vt

Enregistrer

Changer mon mot de passe

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Mot de passe :

6 caractères au minimum

* Confirmation du mot de passe :

Enregistrer

Accessibilité Mobile

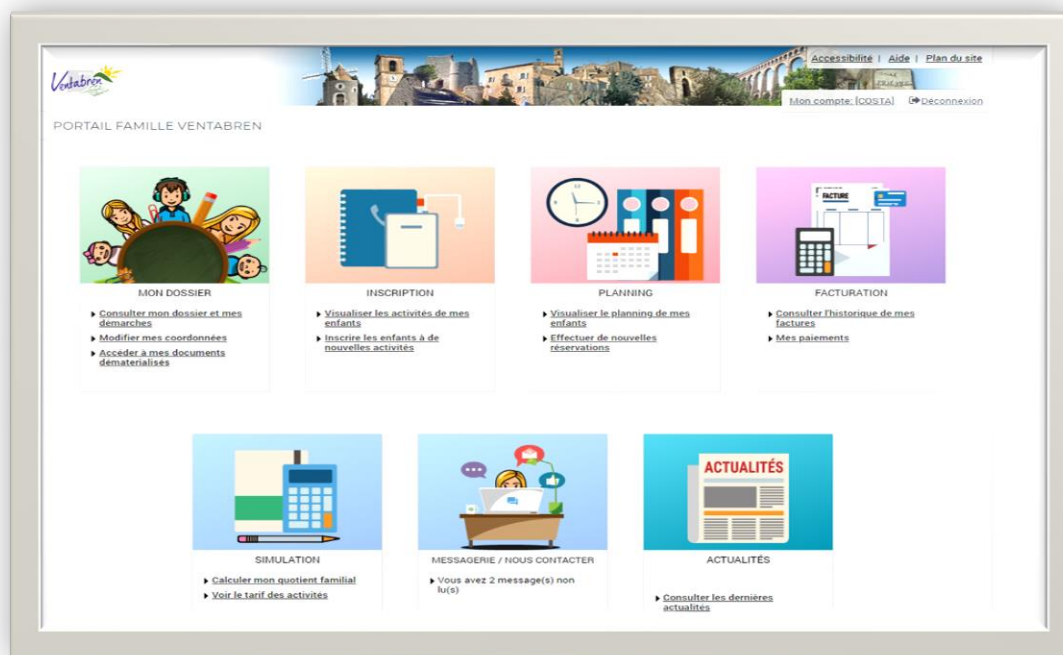
Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Activer l'ergonomie mobile : ☐

Enregistrer

Etape 2 : présentation de votre Portail Famille

Les différentes rubriques de votre dossier vous permettent de réaliser l'ensemble de vos démarches.



La rubrique « Mon dossier » vous permet de consulter vos informations personnelles : responsables légaux, enfants, scolarité suivie, coordonnées familiales. Vous pourrez compléter ou modifier certains renseignements. Pour toute autre demande, contactez le Service Enfance Jeunesse par la messagerie du Portail.

La rubrique « Inscription » vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations périscolaires et extrascolaires, en respectant l'ouverture des périodes d'inscription. Vous pourrez également consulter les inscriptions actuelles de vos enfants.

La rubrique « Planning » vous permet de modifier vos réservations sur les différents temps d'accueil péri et extrascolaires, et de visualiser le planning de vos enfants par mois, par quinzaine ou par semaine.

Les familles désirant imprimer l'emploi du temps de l'enfant peuvent faire une capture d'écran. Lorsque le fond du planning est grisé, cela signifie que la date n'est pas modifiable : soit hors délai, soit pour les Temps 2, les mercredis et vacances non-modifiables.

La rubrique « Facturation » vous permet de consulter vos factures historisées pendant 2 ans.

La rubrique « Simulation » vous permet de calculer votre quotient familial, et de consulter les tarifs des différentes prestations en fonction de votre quotient.

La rubrique « Messagerie » vous permet d'envoyer un message au Service Enfance Jeunesse, en ayant la possibilité de joindre un ou plusieurs documents (ex : justificatif...). Vous pourrez également consulter l'historique des messages reçus et envoyés.

La rubrique « Actualités » vous permet de consulter les messages publiés sur la page d'accueil du portail.

Etape 3 : vos inscriptions

⇒ Périscolaire

Deux étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

1ère Etape / l'inscription :

- Onglet inscription :
 - « Inscrire les enfants à de nouvelles activités »
 - Type d'activités : centre de loisirs
 - Choisir l'enfant
 - « Inscrire »

Mon compte: (COSTA) Déconnexion

ACCUEIL DOSSIER **INSCRIPTIONS** PLANNING FACTURATION SIMULATIONS MESSAGERIE ACTUALITÉS

Voir toutes mes inscriptions

Centre de loisirs

LES INSCRIPTIONS DE MES ENFANTS

Tous les enfants

Aurèle

Clémence

GLUE

DEMANDE D'INSCRIPTION

! Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

Activité* :
Centre de loisirs

Personne* :
Aurèle

INSCRIRE

- Une semaine type apparaît : Cocher les cases correspondantes aux jours et prestations souhaitées.
ATTENTION, soyez sûr de vos choix car après enregistrement vous ne pourrez plus modifier cette semaine type, vous devrez modifier date par date sur les plannings.
Les familles n'ayant pas une organisation linéaire (ex. plannings variants) ou n'ayant pas de besoin dans un premier temps, peuvent également enregistrer une semaine type vide et ajouter ultérieurement des inscriptions sur les plannings (sauf T2).
- ENREGISTRER

basique - demande d'inscription

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité : Périscolaire

* Activité : Périscolaire Maternelle du 02/09/2019 au 03/07/2020

Date d'entrée souhaitée : 2 / Septembre / 2019
Non modifiable pour cette activité

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
07:30	Accueil du matin (7h30 à 8h15)	Accueil du matin (7h30 à 8h15)	Accueil du matin (7h30 à 8h15)	Accueil du matin (7h30 à 8h15)
08:30	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒
11:30	Restaurant	Restaurant	Restaurant	Restaurant
13:30	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒
16:30	Temps 1 (16h30-17h30)	Temps 1 (16h30-17h30)	Temps 1 (16h30-17h30)	Temps 1 (16h30-17h30)
17:30	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Petite section - Moyenne section - Grande section ☐
18:30	Temps 2 (16h30-18h00)	Temps 2 (16h30-18h00)	Temps 2 (16h30-18h00)	Temps 2 (16h30-18h00)
18:00	Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒
18:00	Accueil du soir(18h00-18h30)	Accueil du soir(18h00-18h30)	Accueil du soir(18h00-18h30)	Accueil du soir(18h00-18h30)
18:30	Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒	Petite section - Moyenne section - Grande section ☒

 [Enregistrer](#)

Cette semaine type, après enregistrement, ira s'appliquer sur tous les plannings de l'année.

2^{ème} Etape / La gestion des plannings :

- Onglet planning :

- Visualiser le planning des enfants
- Si modification nécessaire : touche « modifier »
- Faire les suppressions ou ajouts
- « Valider » + « Terminer les modifications » + Terminer »

Si vous devez apporter des modifications sur plusieurs mois, il faut enregistrer celles-ci mois après mois, sinon seul le dernier mois modifié sera enregistré.

Pour changer de mois/quinzaine/semaine, utiliser les flèches.

The screenshot shows the 'Planning' tab in the GLUE interface. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Dossier', 'Inscriptions', 'Planning', 'Facturation', 'Simulations', 'Messagerie 8', and 'Actualités'. Below this, a date selector shows '2019 Aujourd'hui 18 juin'. A red arrow points to the navigation arrows (left and right) next to the month 'Septembre 2019'. The main area displays a monthly calendar grid for September 2019, with columns for days of the week (Di, Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa) and rows for activities: 'Periscolaire Elementaire', 'Accueil du matin (7h30 à 8h15)', 'Restaurant', 'Temps 1 (16h30-17h30)', 'Temps 2 (16h30-18h00)', and 'Accueil du soir (18h00-18h30)'. A 'Modifier' button is visible in the top right of the calendar area. On the right side, a sidebar shows 'Modification en cours' with '0 annulation en attente' and '0 réservation en attente'. A red circle highlights the 'Terminer les modifications' button in the sidebar.

Si le nombre limite d'inscriptions est atteint, vous serez informé que votre demande ne peut être prise en compte car le créneau est complet.

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraichir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

Vous avez la possibilité de modifier le planning de vos enfants (Accueil matin, Restauration, T1 et accueil du soir) au maximum le mercredi minuit pour la semaine qui suit (pas le T2).

⇒ Mercredis

Trois étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

1ère Etape / l'inscription :

Onglet inscriptions :

Activité : choisir « activité » (pas d'autre choix)

Choisir l'enfant

Type d'activités : mercredis

The screenshot shows a web form titled 'SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION'. At the top, there are dropdown menus for 'Activité*' (set to 'Activités') and 'Personne*' (set to 'Aurèle'). Below these is an 'INSCRIRE' button. A section titled 'ACTIVITÉS' shows a message: 'Pas d'inscriptions, pas de demandes'. A light blue information box states: 'Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.' The form then has a section for 'Type d'Activité : Mercredi'. Below this, 'Activité*' is set to 'Mercredi mai/jeun du 10/05/2021 au 30/06/2021'. The 'Date d'entrée souhaitée' is set to '10 Mai 2021', with a note 'Non modifiable pour cette activité'. At the bottom, a table shows the 'Montant' for 'Mercredi' as '17.00€'. An 'ENREGISTRER' button is at the bottom right.

2ème Etape / la validation :

Lorsque la demande a été réalisée, un message est envoyé au service concerné qui validera ou pas la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Lorsque la demande a été validée, un message du service confirmera l'inscription.

3ème Etape / la réservation :

Si la demande a été validée, retourner sur le portail famille dans l'onglet planning, cliquer sur « modifier »

Sélectionner les mercredis dont vous avez besoin.

« Valider » + « Terminer les modifications » + Terminer »

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraîchir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

⇒ Vacances

Onglet inscriptions :

Activité : choisir « activité » (pas d'autre choix)

Choisir l'enfant

Type d'activités : vacances scolaires

Sélectionner le forfait souhaité

Cocher les jours souhaités

Enregistrer

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Activité* :
Activités ▼

Personne* :
Aurèle ▼

INSCRIRE

ACTIVITÉS Pas d'inscriptions, pas de demande

Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

Type d'Activité :
Vacances scolaires ▼

Activité* :
Avril 3j 03/05 au 07/05 du 03/05/2021 au 07/05/2021 ▼

Date d'entrée souhaitée :
3 ~ Mai ~ 2021 ~
Non modifiable pour cette activité

Planning hebdomadaire :
☐ Lundi ☒ Mardi ☒ Mercredi ☒ Jeudi ☐ Vendredi

Montant
Avril 3j 03/05 au 07/05 51.00€

ENREGISTRER

Lorsque la demande a été enregistrée, un message est envoyé au service concerné qui validera ou pas la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Crèche « Les Farfadets »



Présentation

La Crèche « Les Farfadets » ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Elle dispose d'un agrément pour accueillir 45 enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 35 enfants le mercredi, répartis en trois sections : bébés, moyens et grands.

L'équipe est formée de la Directrice, infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, cinq auxiliaires de puériculture, six aides auxiliaires de puériculture, trois agents d'entretien, un responsable de cuisine et une secrétaire comptable.

Inscriptions

Les préinscriptions se font auprès de la Directrice et la liste d'attente est gérée dans l'ordre chronologique des demandes : il est donc important de s'inscrire le plus tôt possible.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet : www.aape.free.fr, et auprès de la Directrice, Mme Sandrine BERARD.

Activités

La journée des enfants est rythmée par des moments forts : accueil des enfants, collation, activités ludiques en petits groupes, repas, sieste, goûter, activités extérieures, départs avec compte rendu de la journée aux parents.

Toute l'équipe est formée à la langue des signes et la pratique au quotidien. Les parents sont invités à apprendre les signes de base en demandant au personnel le « mot du jour » !

Les enfants bénéficient également d'intervenant extérieur : collage avec Jean-Michel.

Julie, la psychologue de la crèche assure tout au long de l'année un suivi, une observation des enfants dans les différentes sections, et un accompagnement des familles qui le souhaitent.

Contact

Association pour l'Aide à la Petite Enfance de Ventabren - Multi-Accueil Les Farfadets

Quartier les Léons – 161, chemin de la Bertrane -13 122 Ventabren

Tél : 04 42 28 78 25 - Fax : 04 42 28 83 47

Direction : Madame Sandrine BERARD

Assistantes maternelles agréées



Il existe actuellement 21 assistantes maternelles agréées sur la commune, pouvant accueillir 72 enfants (dont 1 périscolaire) de 0 à 6 ans. Certaines d'entre elles adhèrent à l'Association « Les Diablotins de Ventabren » et l'Association « La Compagnie des tout petits » gère la maison d'assistantes maternelles.

Relais Assistantes Maternelles

La commune de Ventabren a adhéré au Relais Assistantes Maternelles d'Aix-en-Provence (RAM) au mois de janvier 2015.

Cette adhésion permet aux familles d'obtenir des informations sur ce mode de garde, demander la liste des assistantes maternelles déclarées disponibles et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives, en leur qualité d'employeur. Le RAM participe au Forum Petite Enfance organisé par la commune.

Les assistantes maternelles de la commune peuvent bénéficier de rencontres, d'échanges, de renseignements pratiques et aussi d'un lieu d'accueil pour des activités de groupe. Le RAM enregistre également les disponibilités déclarées par les assistantes maternelles pour faciliter les recherches des parents.

Le Relais Assistantes Maternelles effectue des permanences sur le territoire communal, au Centre de loisirs « La Marelle », à raison de deux demi-journées par mois :

- une demi-journée d'animation assurée par une éducatrice de jeunes enfants, réservée aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent,
- une demi-journée de permanence administrative, où parents et assistantes maternelles peuvent obtenir tout renseignement utile d'ordre administratif.

Les dates et horaires des permanences sont consultables sur le site internet de la commune.

Le RAM vous accueille également sur rendez-vous à Aix, en dehors des permanences sur site et vous renseigne par téléphone ou par courriel du lundi au vendredi.

Contact

Relais Assistantes Maternelles

50 Place du Château de l'Horloge – 13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 95 14 98 – Mail : relaisassistante.maternelle@wanadoo.fr

Site : www.relais-assmat.fr

Micro crèche « Les poulbots »



Présentation

Le projet éducatif définit le socle commun à nos deux structures sur Ventabren.

Aux Poulbots, nos équipes sont libres de déployer ce projet éducatif comme elles le souhaitent. Cette liberté est essentielle : chaque enfant est différent, a son propre fonctionnement et nos équipes sont les plus à-même de définir une organisation et des propositions pédagogiques adaptées aux spécificités des enfants qu'elles accueillent.

Nous veillons à lui donner tous les éléments pour qu'il ait confiance en lui, comprenne le monde et ses règles petit à petit, se pose et s'exprime.

Ce qui nous permet de garantir la qualité de notre accompagnement ainsi qu'une cohérence éducative sur l'ensemble de nos établissements.

Vous recherchez une place en crèche pour toute l'année, vous recherchez une place en crèche temporaire ou pour seulement 1 ou 2 jours par semaine ? Quelle que soit votre situation, nous pouvons vous accompagner et répondre à vos besoins.

Nos valeurs

- Développer des liens sociaux et la solidarité des enfants,
- Promouvoir l'autonomie,

Activités

- Les jeux libres pour développer l'imagination de l'enfant et son autonomie (coin poupées, coin cuisine, coin garage, coin lecture, dînette),
- Des activités plus dirigées, adaptées à leur âge, seront proposées aux enfants pour éveiller leur curiosité et leur envie de découverte (décoration de la micro-crèche...),
- Des activités manuelles : l'enfant peut y faire évoluer sa motricité (pâte à modeler, pâte à sel, collage, coloriage, peinture, découpage, pâtisserie, cuisine),
- Des jeux éducatifs, d'éveil sensoriel, puzzles, cubes, ...
- Des intervenants extérieurs animent des ateliers musique et BB gym

L'encadrement

Les équipes sont constituées d'une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et de deux CAP petit enfance. Tout le personnel est titulaire d'un diplôme d'état avec au moins un an d'expérience.

Contact

Micro-crèche « Les Poulbots 1 »
24 Avenue Charles de Gaulle
13122 Ventabren
Tél : 04 42 92 61 20
contact.v@creche-lespoulbots.com

Micro-crèche « Les Poulbots 2 »
5507 Route de Berre
13122 Ventabren
Tél : 04 42 22 28 99
contact-v2@creche-lespoulbots.com

Site Web: www.creche-lespoulbots.com



Pédagogies innovantes – *Innovative Teaching*
Environnement bilingue – *Bilingual Learning Environment*
Projet éco-citoyen – *Environmental Consciousness*

Créée en 2019, la Gift School est une **école privée indépendante maternelle et élémentaire**, qui se situe à Ventabren. Le projet éducatif de la Gift School s'adapte aux enfants pour leur permettre de se construire dans un **environnement positif** dans lequel ils sont libres d'**apprendre à leur rythme**.

La **Gift School** propose une **pluralité de pédagogies dans un environnement d'apprentissage bilingue français-anglais**. Principalement **Montessori en maternelle**, nous multiplions les différentes pédagogies pour être au plus près du **fonctionnement cognitif** de l'enfant. **La nature, notre relation avec elle et sa protection** sont également au cœur du projet de l'école.

Nous croyons au potentiel de chaque enfant pour apporter au monde de demain les solutions qu'il requiert. Développer la **curiosité**, la **créativité**, le **sens critique**, **l'empathie**, la **connaissance de soi** et de ses **émotions**, l'apprentissage par **l'expérience**...

La Gift School accueille les enfants de 2 à 10 ans, quatre jours par semaine, entre 8h et 18h30.

Wednesdays and Holiday Camps

Tous les mercredis, l'école accueille aussi des enfants de l'extérieur.

Deux types d'accueils sont proposés les mercredis, en journée ou en demi-journée, pour les enfants de 2 à 10 ans : « **Mes mercredis avec Maria Montessori** » encadrés par une éducatrice Montessori, accueil francophone, priorité donnée aux élèves de l'école... et les « **Gift Wednesdays** » apprentissage de la langue anglaise par immersion, autour de projets, et en petits groupes de 10 enfants maximum (à partir de 3 ans).

Des **stages bilingues** sont proposés durant les vacances scolaires sur certaines semaines, et chaque été le « **Summer Camp** » de la Gift School est organisé en juillet.

Contact Us

Gift School - 110 chemin de Peyrès - 13122 Ventabren
06 95 54 13 01
contact@gift-school.fr
www.gift-school.fr

Contacts utiles

Mairie de Ventabren

17, Grand Rue – 13122 VENTABREN

04.42.28.80.14

Site internet : www.ventabren.fr

○ Le service Enfance jeunesse

direction.eje@mairie-ventabren.fr

En cas d'urgence : 06.89.81.81.83

➤ Pôle Enfance-Jeunesse

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Déménagement en juillet 2021 au Groupe Scolaire d'Ormesson :

Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : 04.84.47.01.55

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

➤ Portail famille

[Ventabren.fr/portail famille](http://Ventabren.fr/portail_famille)

ou

<https://portail-ventabren.ciril.net>

➤ Centre de loisirs « La Marelle »

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.88.63

Email : cl.peisson@mairie-ventabren.fr

➤ Centre de loisirs « Les copains d'abord »

Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél :

Email : cl.dormesson@mairie-ventabren.fr

○ Restauration scolaire

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.87.10

Ecole Maternelle E. Peisson

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.95.77

Direction : Mme Gaelle Ballmato

Email : ce.0132531f@ac-aix-marseille.fr

Ecole Elémentaire E. Peisson

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.70.43

Direction : Mr Dominique Giraud-Claude

Email : ce.0131182p@ac-aix-marseille.fr

Ecole Maternelle J. d'Ormesson

Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél :

Direction :

Email :

Ecole Primaire J. d'Ormesson

Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél :

Direction :

Email :

MEMO

[illegible]



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE



Ce fascicule est édité par :

Mairie de Ventabren

17 Grand' Rue

13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.80.14

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.